

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Coopérative Binocle en liquidation**,
2300 La Chaux-de-Fonds, sans adresse
2.

Date du prononcé de dissolution: 05.03.2012
3.

Suspension de faillite: 24.04.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.05.2012
5.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: par une action commune, soustraire à la spéculation des locaux d'habitation et de travail et fonder une communauté solidaire. Elle cherche à atteindre ses buts en acquérant ou en prenant à bail des terrains et des immeubles adéquats et en louant des locaux d'habitation et de travail.

Office des faillites
2053 Cernier

00765831